



Guillaume THEETTEN  
Notaire

214 Rue Montpencher  
62110 HENIN-BEAUMONT  
Tél. : 03 21 08 06 54 - Fax : 03 21 08 02 32

## **Pièces à fournir pour la préparation d'un compromis de vente**

Afin de préparer au mieux et le plus rapidement possible le compromis de vente, nous vous remercions de bien vouloir nous remettre dès à présent :

### **I) Les pièces d'Etat-Civil suivantes :**

- Pièces à fournir obligatoirement pour chacune des parties :
- Copie de la pièce d'identité
- Copie du contrat de mariage (ou du pacs)
- Fiche d'Etat civil complété (téléchargeable sur le site internet de l'Etude, rubrique "documents à télécharger")
- Un RIB

(S'il y a eu des changements concernant votre profession, ou votre Etat-civil depuis le titre de propriété, merci de nous l'indiquer)

### **Si l'une des parties à l'acte est une société :**

- Les statuts (ainsi que les modificatifs)
- Un extrait Kbis (*datant de moins de trois mois*)
- Copie de l'assemblée générale ayant nommé le gérant
- Copie de l'assemblée générale ayant autorisé l'acquisition ou la vente

### **II) Bien vendu :**

- Adresse du bien : .....
- Prix convenu.....,00 €
- Montant des meubles inclus dans le prix.....,00 €  
(Merci de nous adresser une liste des meubles tarifés articles par articles)
- Montant du dépôt de garantie à verser à l'office par l'acquéreur à la signature du compromis.....,00 €
- Titre de propriété (Acte de vente, attestation de propriété, acte de donation, partage)

Guillaume THEETTEN, Notaire - 214 Rue Montpencher, 62110 HENIN-BEAUMONT  
Tél. : 03 21 08 06 54 - Fax : 03 21 08 02 32  
guillaume.theetten@notaires.fr  
Site internet : <http://theetten-henin-beaumont.notaires.fr>

- Copie du dernier avis de taxes foncières
- Diagnostic immobiliers (Amiante, Plomb, Electricité, Performance énergétique, Gaz, Loi CARREZ, Assainissement), à réaliser en fonction de votre immeuble.

### **III) En cas de construction achevée depuis moins de 10 ans :**

- Demande de permis de construire
- Permis de construire
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Déclaration d'achèvement et de conformité de la construction
- Procès verbal de réception des travaux
- Copie de la police d'assurance dommage/ouvrage
- Copie des polices d'assurance responsabilité décennale des entreprises

### **IV) En cas de biens soumis à la copropriété :**

- Coordonnées du syndic de copropriété et un contact éventuel  
(*nous devons solliciter du syndic un pré état daté indispensable à la signature du compromis*)
- Copie du règlement de copropriété (et de l'ensemble de ses modificatifs)
- Copie des 3 derniers PV d'AG
- Date prévue pour la prochaine AG
- Copie du dernier appel de charges
- Eventuellement, copie de la convocation à la prochaine AG.

### **V) En cas maison faisant partie d'un lotissement :**

- Cahier des charges du lotissement
- Merci de nous indiquer s'il existe une association syndicale libre (gestion des espaces communs du lotissement)

### **VI) Bien faisant l'objet d'une location :**

- Copie du bail
- Copie de l'état des lieux d'entrée du locataire
- Montant du dernier loyer
- Montant du dépôt de garantie

### **Important : si le bien faisait l'objet d'une location et que le locataire a quitté les lieux :**

- Copie de la lettre de congés du dernier locataire
- Copie du congé pour vendre éventuellement adressé au locataire

**FINANCEMENT DE L'ACQUISITION :**

- Financement comptant ou emprunt.....
- Montant de l'apport.....
- Montant de l'emprunt.....
- Taux envisagé.....
- Durée du prêt.....
- Nom et coordonnées du conseiller bancaire, et/ou du courtier :

En cas d'achat par deux personnes non mariés, le prêt sera-t-il remboursé à hauteur de 50/50? :